

Réunion d'information

COMPTE-RENDU

Date : Jeudi le 28 février 2019

Heure : 10h00' - 11h15'

Concerne : 005/PREQ/PNUD/2019- PREQUALIFICATION- Travaux d'impression et sérigraphie

I. Participants des représentants des Agences des Nations Unies

- Simon Rasolonjatovo, Procurement Assistant, PNUD ;
- Djibrine Khalil, Stagiaire à l'UPM, PNUD ;

II. Participants – Fournisseurs Potentiels

Dix-huit (18) représentants des Dix-Sept (17) entreprises ont participé à la conférence préparatoire suivant liste ci-dessous.

#	Nom ou raison social	Nombre des représentants
1	Société MYE GOPRINT	1
2	Mi print	1
3	Eva job	1
4	Mega print	1
5	NIAG	1
6	SANDRIFY	1
7	ACCORD MADAGASIKARA	1
8	IB SERVICES	1
9	BI INFORMATIQUE	1
10	INFO JET SERVICES	2
11	ECOPRIM	1
12	AUXIS	1
13	IMPRIMERIE TATSINANANA	1
14	E-MENDRIKA	1
15	TECH-PRINT	1
16	ADIRESIKO MEDIA	1
17	SAHA CLOTHING GROUP	1
Total		18

III. Information

La réunion avait débuté avec les informations suivantes :

1. Une brève explication de l'objectif de la réunion ;
2. Un rappel des principes des achats de l'organisation ;
3. Une brève explication des exigences de l'appel d'offre (Instructions aux soumissionnaires, la Fiche Technique, les documents à transmettre, les Spécifications/TDRs, les différentes autres sections, critères d'évaluations, présentation des offres techniques et financières.) ;
4. Les questions importantes posées séances tenantes sont ci-dessous ;

5. Le compte rendu sera partagé avec tous les soumissionnaires présents lors de la séance et posté sur le site de publication des offres- <http://procurement-notices.undp.org/>

L'objectif de cette réunion était de permettre aux soumissionnaires potentiels de comprendre le processus de présentation des offres et leur permettre d'obtenir des éclaircissements sur le Document d'Appel d'Offre publié séance tenante ou pour d'autres informations supplémentaires d'écrire par email (upm.mg@undp.org) avant la date d'échéance de l'offre.

IV. Questions et Réponses

1. La soumission en version papier est-il permise pour la préqualification ?

Réponse :

- Oui, la soumission en version papier est permise.

2. Quand une entreprise est préqualifiée, est-ce qu'on demande encore de remplir les dossiers administratifs pour une appel d'offres ?

Réponse :

- Pour une entreprise préqualifiée, on ne demande plus ces dossiers lors d'un appel d'offre pour le même domaine.

3. Dans un appel d'offre, un lot est-il divisible ?

Réponse :

- Etant donné que cette information n'était pas claire dans le document d'appel d'offre, pour cet appel à préqualification, les soumissionnaires peuvent transmettre des offres partielles dans les lots.

4. A l'issue d'une évaluation de DAO, est-ce que les soumissionnaires non sélectionnés peuvent-ils recevoir une suite ?

Réponse :

- Après la finalisation du processus, un message sera envoyé à tous les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus et ceux ayant été retenus.